

Montréal, le 19 octobre 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H2Z 1E9

Objet : Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel
Dossier de la Régie : R-4000-2017

Maître Turmel,

La Régie de l'énergie a bien reçu votre correspondance de ce jour requérant un délai additionnel pour le dépôt des documents requis dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à la FCEI un délai supplémentaire pour le dépôt de sa preuve additionnelle, soit jusqu'au **20 octobre 2017 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Turmel, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml